

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Désignation de représentants – Centre National d'Action Sociale du personnel des collectivités territoriales

Le CNAS est un organisme d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales qui permet de bénéficier de prestations d'aide sociale, de réductions diverses et variées. Il agit comme un comité d'entreprise dans le secteur privé. Les anciennes communes et la communauté de communes du Dévoluy y adhéraient. Il comporte un collège élu, un collège salarié et chaque collectivité adhérente doit désigner un représentant dans chacun de ces collèges.

Considérant les démissions survenues au sein du conseil municipal,
Considérant les élections complémentaires du 03 juillet 2022 au cours desquelles 9 conseillers municipaux ont été élus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ABROGE** la délibération n°2020-044 du 09 juillet 2020
- **DESIGNE** les représentants suivants :
Collège Elus : Jean-Marie PRAYER
Collège Salariés : Sylvie DAMY

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. P. Rogou
Marie-Paule ROGOU



Transmis et reçu en Préfecture le 26-07-2022
Publié le 26-07-2022
Affiché le 26-07-2022